Réf. : LV/LP

Paris, le 30 juillet 2019

APPEL DE CANDIDATURES

REFERENT.E DE PARCOURS PLAN REGIONAL INSERTION JEUNESSE
CDD - Temps plein
ASSOCIATION TERRITORIALE DES CEMÉA ILE-DE-FRANCE

Les Ceméa Ile-de-France suite à l'appel à projet Plan insertion compétence en Ile-de-France recrutent dans le cadre d'un consortium rassemblant E2C93 et Parcours le monde un.e référent.e jeune dans le cadre du PRIJ (plan régional insertion de la jeunesse en IDF).

Le plan d'insertion pour la jeunesse des quartiers prioritaires en Ile-de-France vise à accompagner des jeunes en difficulté, ce qui suppose de s'immerger dans le milieu de vie, d'aller vers eux et de développer un travail en lien avec l'environnement, de susciter l'envie de se mettre en mouvement et de faciliter l'expression de ce qui est important pour eux en partant de leurs préoccupations.

1. POSTE

Placé.e sous l'autorité de la direction et en lien étroit avec le chargé de mission en charge de la coordination du PIC, le/la référent.e de parcours PRIJ aura la responsabilité :

- d'accompagner 90 jeunes sur deux ans en lien avec les membres du consortium,
- d'accompagner les étudiant.e.s dans le cadre de la pépinière de projets d'actions collectives à mettre en œuvre en lien avec les jeunes.

Il/Elle participera activement à :

- la construction de la session liée aux domaines de compétences cités,
- aux travaux de réflexions,
- aux projets d'actions,
- aux expérimentations des démarches « aller/vers » qui seront à déployer en lien étroit avec le comité de pilotage et en associant progressivement les étudiants.e.s.

Il s'agit d'un poste, classé au 1er profil de responsabilité du groupe F des métiers de la pédagogie, de la recherche et développement de l'accord d'entreprise des Ceméa (indice 380 CCNA), auquel s'ajoute un forfait jours de 10 points.

Il est à temps plein, en contrat à durée déterminée.

2. MISSIONS

- Nouer le contact avec les jeunes en allant vers eux et en instaurant une relation de confiance.
- Initier des démarches avec les jeunes en assurant un rôle de conseil, d'orientation, de facilitation.
- Construire avec chaque jeune les conditions lui permettant de trouver les points d'appuis (ses ressources propres, celles de son environnement et l'élargissement vers d'autres points d'appuis possibles, pour construire avec chacun.e un parcours adapté).

- Associer les parents et/ou les représentants légaux du jeune dans les dynamiques initiées avec les jeunes autant que faire ce peu.
- Développer, structurer et consolider les relations partenariales avec les différentes structures ressources sur le périmètre « Paris terre d'envol ».
- Conseiller les étudiant.e.s éducateur.rice.s spécialisé.e.s en situation de parrainage dans le cadre de la pépinière, les accompagner dans l'organisation d'actions collective qui suscitent l'envie de se mettre en mouvement.
- Contribuer à inscrire les étudiant.e.s dans une dynamique de réflexion de l'action.
- Siéger au comité de pilotage du consortium et dans les instances de coordination opérationnelles du PRIJ.

Participer :

- Aux réunions de travail internes avec l'équipe pédagogique en charge des domaines de compétences de référence.
- Aux travaux transversaux de l'équipe régionale et plus particulièrement sur la vie pédagogique, prospective de formation en lien avec les mutations entre autre des territoires et réunions d'équipe.
- À l'encadrement de la session partenariat/réseau/action collective avec les étudiant.e.s et l'équipe pédagogique et à des temps de partage en GAPE.
- À la commission insertion nationale des Ceméa et partager l'expérience dans les espaces de vie associative (contribution focus, association de militant.e.s qui peuvent être intéressées par la dynamique de travail) et en vu du congrès.

3. COMPÉTENCES REQUISES

- Être capable de s'inscrire dans un projet avec une dimension de résultat et d'efficience dans les accompagnements.
- Concevoir une intervention dans « l'aller vers » à la croisée du social et de l'animation, à la fois dans des dynamiques individuelles et collectives.
- Être capable d'évaluer les actions développées (de rendre compte pour l'interne et l'externe) et de participer à l'évaluation des accompagnements et des actions conduites à partir de la pépinière avec les étudiant.e.s.
- Être capable de coordonner la mobilisation des étudiant.e.s sur le terrain en y intégrant les particularités pédagogiques liées à la formation, politiques liées au projet.
- Connaître les références et les valeurs éducatives ainsi que les pratiques pédagogiques des Ceméa.
- Avoir une bonne connaissance du secteur associatif dans le département 93 et des différents partenaires concernés par le secteur, des réalités du territoire et de la particularité des actions en région.
- Être capable d'assurer des relations extérieures avec les différents interlocuteur.rice.s dans ce champ d'intervention.
- Maîtriser les outils de bureautique usuels.
- Bonne maîtrise de l'écrit pour produire des textes de différentes natures et avec des contraintes diversifiées.
- Avoir des compétences avérées en gestion ainsi qu'une expérience de travail en équipe.
- Avoir une bonne connaissance du territoire « Paris terre d'envol » sera un plus.

4. PROFIL

- Être titulaire d'un diplôme d'état dans le champ l'animation, de l'éducation ou du travail social (DEJEPS/DEES/DEAS).
- Justifier d'une expérience 5 ans minimum et notamment en milieu urbain 3 à 5 ans avec des jeunes (Prévention spécialisée, accueil jeunes, action de grande proximité…).

5. CADRE DE L'EMPLOI

Le poste est basé à Aubervilliers, au siège de l'Association territoriale pour une part du volume de travail. Dans la perspective de « l'aller vers », des temps à identifier sont à prévoir sur « Paris terre d'envol ».

Il exige une grande disponibilité, autonomie et une grande mobilité régionale.

Dans le cadre de ses fonctions, le/la titulaire du poste peut-être conduit.e à encadrer des actions en internat, à participer à des soirées, des week-ends et à des activités pendant les vacances scolaires.

Il peut faire l'objet d'un détachement d'un.e enseignant.e ou d'un membre de la fonction publique.

L'organisation du temps de travail se fera sur la base du décompte en jours (Article 4.3 de l'accord d'entreprise relatif à l'aménagement et à la réduction du temps de travail du 31 janvier 2000).

6. PROCÉDURE

Le poste est à pourvoir première quinzaine de septembre 2019.

Les candidatures (CV et lettre de motivation) sont à faire parvenir dès maintenant et jusqu'au 31 août 2019.

De préférence par mail à : **recrutement@cemea-idf.org**

Ou par courrier :

Association territoriale des Ceméa Ile-de-France
A l'attention d'Elisabeth Medina – Directrice territoriale
65 rue des cités, 93300 Aubervilliers

La candidature d'un.e salarié.e d'une Association ayant fait l'objet d'un licenciement économique sera prioritaire.

Jean-Luc Cazaillon